



## Le Petit Dronne

Chers amis,

Une nouvelle année qui se termine. 2026 qui se profile, contient son lot d'incertitudes, que ce soit sur le plan intérieur, comme sur le plan international.

Mais restons optimistes. Loin de moi l'idée d'utiliser cet édito dans le cadre des futures élections municipales, mais je tiens néanmoins à revenir sur les points essentiels qui ont marqué 2025 :



- ¤ le gymnase a enfin été remis aux associations au mois de juin. Elles n'attendaient que cela pour redémarrer leurs activités. Le futsal, le badminton, la gymnastique et les autres ont vu le nombre de leurs adhérents augmenter de façon significative, justifiant, si cela est nécessaire, les travaux de rénovation entrepris.
- ¤ le Proxi. Le dépôt du permis a été déposé et le dossier démarre pleinement.
- ¤ le dossier des résidences sur la propriété Lagrange. L'Etablissement public foncier de Nouvelle Aquitaine (EPF NA) a acheté le terrain. Le bailleur social Domofrance sera propriétaire dans le courant du mois de janvier et là aussi le dossier pourra lui aussi démarrer.

Je ne relancerai pas la polémique concernant le nouvel adressage imposé par la loi, certains s'en sont chargés. Cette opération s'est montrée compliquée à réaliser et les services de la Mairie ont donné leur pleine mesure pour aider nos concitoyens.

En ces premiers jours du mois de janvier, en mon nom, au nom des membres du Conseil municipal mais aussi au nom de l'ensemble des services de la Mairie, je vous souhaite une très bonne année 2026 pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Le Maire,

### SOMMAIRE

- Superette
- APEI Les Papillons Blancs
- Gymnase et le reprise des activités
- Travaux
- Service eau et assainissement avec le PLUI
- Etat civil
- Site de Reyraud
- Les voeux du Maire
- Les élections municipales
- Le recensement citoyen
- Vie associative

### ET DOUBLE



## SUPERETTE

Le projet est enfin sur les rails  
D'aucuns pouvaient ne plus y croire.  
Maintenant c'est en bonne voie.  
Après la destruction de l'ancienne structure en octobre 2023, le permis pour le nouvel équipement a été déposé



Certes on peut comprendre un certain scepticisme.

Le 20 février 2015 un arrêté de fermeture partielle de la Supérette avait été pris à la suite d'un problème sur la toiture du magasin. Seuls subsistaient 70 m<sup>2</sup> (sur 460 à l'origine) pour permettre la poursuite de l'activité du magasin.

La fermeture totale devait intervenir en janvier 2017. Pourtant pour le groupe Carrefour le chiffre d'affaires de ce magasin "Proxi" offrait de bonnes perspectives. Pour le responsable régional il était l'un des magasins de taille équivalente qui marchait le mieux.

Le prochain magasin sera sous enseigne VIVAL. La superficie envisagée est de 230 m<sup>2</sup> environ. Bientôt la première pierre.



Une réalisation au rond-point de l'entrée sud-ouest. Une belle réussite due au travail et au bon goût des tricoteuses de l'Amicale. On peut voir également son pendant sur la place de La Poste/la Mairie. De la couleur et des arbres sauvegardés.

## I'APEI "les Papillons Blancs"

(association des Parents et Amis d'Enfants Inadaptés)



On ne parle pas souvent de cette association, car il s'agit bien d'une association qui a vu le jour en 1967.

Le 1er septembre 1975 c'est la naissance de l'ESAT du Breuil (Etablissement de Service d'Aide par le Travail).

A l'époque c'était 20 travailleurs. Maintenant ils sont 80 encadrés par 23 professionnels.

Si l'on parle de cette association c'est qu'elle poursuit son extension. Ainsi un nouveau bâtiment a été inauguré le 12 décembre en présence du sous-Préfet de Libourne, du Maire de la commune, de la vice-présidente de la CALi et de la Conseillère départementale.

machine à découpe numérique pour le travail du bois



Sous des regards attentifs Monsieur HUCHET plante l'arbre symbolisant la croissance et la solidité propre à cette institution.

Cette nouvelle structure est destinée à accueillir un atelier clair et spacieux pour tous travaux de menuiserie. Il est doté de matériel de pointe avec en particulier une machine numérique qui permet des travaux de sculpture sur le bois.

Pour le responsable de l'APEI, Monsieur FERRET, les commandes se précisent. Il reste au personnel de se familiariser avec ce nouveau matériel.

Outre l'atelier de menuiserie, les employés de l'ESAT se chargent de l'entretien des espaces verts toujours avec le soutien de personnel d'encadrement.



## UN GYMNAZIE REINVESTI

### après sa réhabilitation les Associations donnent la pleine mesure

**ASC Monfourat/  
Les Eglisottes**  
**section badminton**  
**saison 2025/2026**



#### Equipes séniors A et B de futsal 29 licenciés

au terme d'un parcours remarquable l'équipe s'est issue jusqu'en finale régionale de la coupe nationale avec une place de finaliste



avec l'Amicale Les Eglisottes pour se maintenir en forme avec Karine

#### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Ces 34 adeptes donnent le meilleur en s'amusant et en faisant taire les sceptiques



La nouvelle saison a débuté sous les meilleurs auspices dans un cadre entièrement rénové, propice à la pratique de notre sport dans des conditions optimales.

La section badminton compte à ce jour **23 adhérents** de tous niveaux, que vous soyez joueurs chevronnés ou désireux de découvrir cette activité nous serons heureux de vous accueillir :

- les lundis et jeudis de 18h à 20h30
- à la salle omnisport "Serge Cailleau" de Les Eglisottes (anciennement gymnase)

Prêt du matériel assuré ; 2 séances "découvertes" gratuites **TARIF 65 €**, dégressif à partir de 2 personnes de la même famille.

Pour tout renseignement :

Philippe MARIETTE :

dirigeant section badminton : 06 43 06 74 22

Evelyne EYQUEM : présidente de l'ASC

Cours de chant les lundis et mardis  
39 élèves (ados, adultes)  
bénéficient des enseignements de  
"Manon Cruz"



#### Les cours de PILATES

Il s'agit d'une activité physique développée au début du 20ème siècle par Joseph Pilates  
25 participants viennent s'y exercer tous les mardis



# TRAVAUX



La période était propice à la réalisation des travaux de consolidation et de réfection des ouvrages :

- réfection d'un tronçon de route avec un bi-couches en émulsion. Si le temps le permet cette opération est appelée à se poursuivre ;
- enrochement et consolidation des flancs d'un fossé lieu-dit "Les Genêts".
- quelques travaux d'élagage aussi, tout en poursuivant les opérations de fauchage et l'inévitable objet de controverses avec l'entretien des trois cimetières.



## Service eau et assainissement du Syndicat en lien avec le PLUi

Les services de l'Etat dans leur rapport sur le PLUi ont « recommandé d'inscrire au sein du document d'urbanisme les dispositions des articles R151-31 et R151-34 du CU » ; « qu'il convient de restreindre, sous condition, toutes nouvelles constructions dès lors que celles-ci entraîneraient une augmentation des besoins en eau potable non couverte par les ressources ou le recours à une eau de qualité insuffisante ».

Fort de ce constat notre Syndicat d'eau et d'assainissement a entrepris des travaux pour éliminer les fuites dues au traitement de désinfection de l'eau au bioxyde chlore. Ce produit a été remplacé à l'occasion des travaux sur la station de pompage qui se sont élevés à 562 883 euros TTC).

Pour notre commune, le PLUi table sur une augmentation de 70 habitants à l'horizon 2037, ce qui induit une augmentation du besoin en eau potable de 3 818 m3. Il faut savoir que l'autorisation préfectorale de prélèvement sur notre station de pompage est de 150 000 m3 par an. Or en 2023 il a été prélevé 234 859 m3. La perte enregistrée représente 7m3 par kilomètre et par jour, soit une perte de 91 980 m3 sur l'année.

Pour corriger ces problèmes un bureau d'études a été choisi de concert avec la CALI. Pour notre commune il a été préconisé de remplacer 22 kilomètres de canalisations, en trois tranches. Il faut tabler sur 350.000 € du kilomètre. L'économie escomptée serait de l'ordre de 20 603 m3. La première tranche concernera Les Grands Horruts pour un montant estimé à 150 000 €. D'ores et déjà le Syndicat a procédé à de nombreuses réparations sur les branchements (conséquences du bioxyde de chlore) permettant, déjà, d'améliorer le rendement. Il est également envisagé de réhabiliter - à moyen terme - le forage de Le Breuil (profondeur 178 mètres).

Concernant l'assainissement, il y a :

- le diagnostic de l'ensemble du réseau au cours de l'année 2026 par l'entreprise EES AQUALIS de Mérignac. L'audit pourrait conduire à des travaux sur notre station d'épuration. Montant estimé 1 090 000 €. .
- le remboursement, en cours, de la seconde tranche du réseau d'assainissement de Monfourat représentant un montant de 1 163 089 €.

Beaucoup d'ouvrages programmés sur le métier. Les 16 communes du Syndicat sont concernées par ces problèmes d'eau et d'assainissement. Vaste sujet en perspective pour le syndicat et ses communes. Le plus difficile sera leur financement.

remplacement d'une portion de canalisation d'eau potable par le Syndicat



# ETAT CIVIL

## carnet Rose

Alba JULIAN BARROS LAFARGUE né le 16 avril à Libourne  
Emile Michel LIORIT né le 11 juillet à Libourne  
Eliora Hilary BERNARD née le 20 octobre à Périgueux  
Chiara, Béa GALOPIN née le 1er décembre à Libourne

5 naissances ne sont pas indiquées selon le souhait des parents

## PACE CIVIL DE SOLIDARITE entre

Brigitte NANTSCHA et Alain MBIANDA TCHATCHOUANG  
Carole BARTHE et Christelle GIRAUT  
Louna HERRERAU et Bryan GUYET

*ils ont donné leur consentement*

le 24 mai

Philippe ELLEAUX  
et Agnes COLIN

16 août

Omar TOUATI  
Hélène VESSAUD

06 décembre

Frangie DUPIN  
et Océane PIC

*d'autres couples n'ont pas donné leur accord pour une mention sur ce bulletin*

## *Nous les avons accompagnés à leur dernière demeure*

SOULE Jean, né en 1933, décédé le 31 décembre 2024 à Les Eglisottes  
DEFAYE Anne-Marie, épouse BLANC, née en 1937, décédée le 03 janvier à Arès (33)  
VILLENAVE René, né en 1938, décédé le 22 janvier à Libourne  
BEAU Jean, né en 1936, décédé le 23 janvier à Bordeaux  
BADAUT Jocelyne, veuve BESSOU, née en 1950, décédée le 03 février à Bordeaux  
RIBEIRO Jean-Pierre, né en 1953, décédé le 08 mars à Boscannant  
SEGUIN Marcel, né en 1935, décédé le 19 mars à La Roche-Chalais  
PLOTIN Monique, veuve VILLENAVE, née en 1936, décédée le 02 avril à Libourne  
DEPRESLE Christine, née en 1953, décédée le 05 avril à Libourne  
CHADEFAUD Pierre né en 1961, décédé le 06 avril à Les Eglisottes  
BRIT-TISNE Léontine, veuve MENARD, née en 1931, décédée le 10 avril à La Roche-Chalais  
POURRIER Georges, né en 1935, décédé le 02 mai à Boscannant  
VERSAVAUD Raymond, né en 1942, décédé le 21 mai à Libourne  
GAUDINEAU Bernard né en 1952, décédé le 24 mai à Libourne  
DESAVIS Sonia, née en 1960, décédée le 25 mai à Libourne  
GIONTARELLI Mercedes, veuve GODINAUD, née en 1928, décédée le 01 juin à Libourne  
GUILLON Andrée, épouse COUTEAU, née en 1947, décédée le 22 juin à Bordeaux  
SORREING Lydie, veuve SEPEAU, née en 1924, décédée le 23 juin à Ambares et Lagrave  
LAFON Paulette, née en 1929, veuve GERARD, décédée le 07 juillet à Les Eglisottes  
BRUN Jean né 1938, décédé le 25 juillet à Libourne  
FREMONT Pierre, né en 1942, décédé le 12 août à Les Eglisottes  
LECARDEUR Lucette, veuve BORDAT, née en 1937, décédée le 21 août à Libourne  
RICOLLEAU Pierre né en 1927, décédé le 03 septembre à Floirac  
BOSSION Lucienne, épouse RESSE, née en 1937, décédée le 06 septembre à Coutras  
MOREAU Fernand né en 1947, décédé le 18 septembre à Libourne  
MAÇON Juliette, née en 1942, épouse VIENNOT, décédée le 26 septembre à Jonzac  
HERRERAU Yvonne, née en 1929, veuve CHAILLAT, décédée le 03 octobre à La Roche-Chalais  
VERGNEAU Edith, née en 1941, veuve LABATUT, décédée le 21 novembre à Salleboeuf  
GOYEAU Colbert, né en 1932, décédé le 25 novembre à Libourne  
ORNON Paulette, née en 1933, veuve BEAU, décédée le 29 novembre à Libourne  
DEFAYE Christian né en 1946, décédé le 9 décembre à Aïnhoa (64)  
GILLET Martine, née en 1950, épouse DUBOIS, décédée le 15 décembre à Les Eglisottes  
BERNARD Danielle, née en 1941, décédée le 19 décembre à Libourne.

*Avec notre compassion aux familles éprouvées*

## Quel avenir pour le site de Reyraud ?

Quel avenir quand des organismes ne sont pas toujours des facilitateurs. Pourtant le Syndicat de rivière (SABV Dronne Aval) n'a rien négligé, rien laissé au hasard :

- sondages des sols montrant la présence d'éléments superficiels d'amiante ;
- études faunes/flores menées de novembre 2024 à décembre 2025 par le GREGE (groupe de recherche et d'études pour la gestion de l'environnement) et le CEN Nouvelle Aquitaine (conservatoire d'espaces naturels) permettant d'identifier quelques espèces et habitats protégés.

Rupture du barrage hiver 2017.  
Devant les difficultés administratives et financières, le propriétaire vend le site au SABV Dronne Aval



Au risque de faire « capoter » un projet novateur et ambitieux pour le territoire, la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) s'est rappelée - soudainement - aux bons souvenirs du Syndicat en imposant l'application de « normes », toujours les normes :

\*\* interdiction de la destruction ou de l'enlèvement de nids, de la perturbation intentionnelle des animaux pendant la période de reproduction.

*En effet au cours des recherches il a été découvert un nid d'hirondelle dégradé, une couleuvre et un orvet fragile, des lézards de muraille.*

Heureusement il y a des dérogations à condition qu'elles répondent à un motif précis, qu'il n'existe pas d'autres solutions satisfaisantes et que la dérogation ne compromette pas le maintien, dans un état de conservation favorable, des populations concernées.

### Explications :

Fin 2019 le SABV Dronne Aval faisait l'acquisition avec le soutien du FEDER de l'ancien site de Reyraud, comprenant l'emblématique moulin, le barrage et des bâtiments délabrés.

L'objectif pour ce Syndicat est de préserver la biodiversité (la Dronne étant classée axe prioritaire pour la reproduction des poissons migrateurs), d'assurer la continuité écologique, de permettre aux habitants de la commune et de ceux des communes environnantes la réappropriation des lieux.

Pour son implication le SABV a été lauréat du trophée de biosphère à l'UNESCO.

Grâce au Loto de la biodiversité de l'Office Français de la Biodiversité et de la Française des Jeux un financement à hauteur de 80% était alloué pour renaturer l'ensemble, (dépollution, démolition des bâtiments, réaménagement des lieux) pour un montant des travaux estimé à un million d'euros. MAIS la convention stipule que les travaux doivent être réalisés pour novembre 2027, sans possibilité de report.

Nous voici en 2026 et le temps de constituer le dossier pour respecter les directives de la DREAL, d'obtenir la dérogation Préfectorale, il sera techniquement et financièrement impossible de réaliser l'ensemble des travaux pour 2027. Le financement de l'OFB : 800 000 €, sera alors perdu.

Pourtant à l'issue d'un marché à procédure adaptée, l'entreprise CHARIER, qui a été retenue, est prête à engager les travaux de désamiantage et de démolition pour un montant de 399 200 €

signature avril 2024 de la convention entre  
le SABV Dronne Aval, l'OFB et la FDJ



### sondage des sols, automne/hiver 2025



Pour sortir de cette impasse, Monsieur HUCHET Maire et pour le SABV Dronne Aval, Monsieur PANNETIER responsable technique et Monsieur BEGUERIE Président du syndicat ont rencontré Monsieur BUISSON, président de la CALi pour organiser une réunion de concertation avec la DREAL.

Monsieur HUCHET a également alerté Monsieur le sous-Préfet de Libourne.

Espérons que raison sera gardée. Ainsi le financement de l'OFB sera conservé, la réhabilitation du site de Reyraud réalisée et le Moulin sauvégarde.

## LES VOEUX DU MAIRE

**Le Maire et le Conseil municipal vous convient à la cérémonie des voeux qui aura lieu le samedi 17 janvier à 18 heures à la salle polyvalente de Monfourat.**

## ELECTIONS

Bientôt le renouvellement des conseils municipaux. **Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars**

Pour pouvoir voter vous devez être inscrits sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 06 février 2026 (ou le 04 février par internet).

Pour les jeunes majeurs, en 2026, l'inscription se fait de façon automatique par l'INSEE. Il faut que la démarche soit réalisée dès l'âge de 16 ans par le biais du recensement citoyen (voir ci-dessous).

**En raison du changement d'adresse imposé par la loi 3DS, certains électeurs vont changer de bureau de vote.**

Vous allez être destinataire d'une nouvelle carte électorale. **Vérifiez le bureau dans lequel vous pouvez voter.**

Pour vous inscrire vous devez produire une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile de moins de 3 mois :

- vous rendre à la Mairie de votre domicile,
- ou faire les démarches en ligne, grâce au téléservice "demande d'inscription en ligne sur les listes électorales".

## récensement citoyen, une démarche en ligne simplifiée

Rappel : Tous les jeunes français doivent, entre le jour de leur 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent se faire recenser : c'est le "**recensement citoyen**".

Cette procédure peut se faire, soit en ligne par une procédure maintenant simplifiée, soit au sein de la commune du domicile. L'attestation est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, baccalauréat, permis de conduire..) ou à un concours administratif en France.

Néanmoins il est possible de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

**La procédure en ligne s'effectue sur le site "Service-public.gouv.fr"**  
[\*\*\(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R2054\)\*\*](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R2054)

Concernant le livret de famille, seules les pages relatives aux parents et celle du jeune effectuant le recensement sont à transmettre lors de la démarche en ligne.

A l'issue de la démarche en ligne votre demande de recensement citoyen est transmise à la Mairie de votre domicile.

### Comité Municipal des Fêtes

- \* samedi 14 février : soirée de la Saint-Valentin  
salle polyvalente de Monfourat
- \* samedi 17 mai : 3ème randonnée pédestre  
au profit des enfants hospitalisés  
de nouveaux parcours vont être proposés

Je vais mettre  
du piment dans  
ta vie !



### TFPS

multiservices  
entretien parc et jardin  
petits travaux intérieur et extérieur  
peinture  
construction carport et pergola

**TFPS**

1, lieu dit Boissier (ancienne adresse)  
**69, route de Saint Christophe (nouvelle adresse)**  
33230 Les Eglisottes - Tél. 06 88 72 62 38

Auberge espagnole avec l'Amicale  
le 15 novembre  
à la salle polyvalente de Monfourat



Meilleurs Voeux



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir  
de vous convier à la cérémonie des voeux qui se tiendra le

**Samedi 17 Janvier 2026 à partir de 18 H**

à la **salle de Monfourat**.